



Parking de l'école élémentaire

Toujours dans un souci d'améliorer la sécurité aux abords des locaux accueillant nos enfants, la municipalité a entrepris cet été, les travaux d'aménagement d'une aire d'attente ainsi que d'un parking sur la place devant le centre de loisirs et l'école élémentaire des Remparts. Un ancien enclos herbacé qui appartenait à la commune, a été récupéré pour mieux différencier les zones piétonnes et les zones de stationnement ainsi qu'une place handicapé. Devant le flux de véhicules tous les jours, il était impossible de satisfaire toutes les demandes, à savoir, le personnel et enseignants de l'école ainsi que le personnel du centre de loisirs et les parents circulant 4 fois par jour à raison de quelques minutes à chaque fois, pour amener et récupérer leurs enfants. Aussi le stationnement sera partagé en 2 : une rangée pour le « stationnement à la journée » et une autre rangée pour le stationnement de courte durée, voire de l'arrêt minute. Consciente que le nombre de places sera limité par rapport aux besoins, la municipalité encourage les usagers à se stationner 50m avant dans la rue de la Friche, à l'emplacement de l'ancien silo.

Bonne rentrée à tous.



Le Collège Maurice de Vlaminck

Notre collège ouvrira ses portes en septembre prochain avec 298 élèves contre 271 l'année passée. Le taux d'obtention du brevet est lui aussi en hausse avec 81,6% de réussite, alors qu'il n'était que de 60% en 2011. Les incivilités, incidents et exclusions sont en nette diminution et les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont tous passés en classe supérieure. De nombreuses actions ont été menées tout au long de l'année par le principal du collège, M Younoussa et l'équipe enseignante afin de développer l'ambition scolaire de nos collégiens. Nous leur souhaitons autant de réussite pour l'année 2012-2013.

Vacances scolaires 2012-2013 pour la zone B (Brezolles)

Rentrée mardi 4 septembre

Vacances de la Toussaint :

du vendredi 26 octobre au soir au lundi

12 novembre au matin

Vacances de Noël :

du vendredi 21 décembre au soir au

lundi 7 janvier au matin

Vacances de février :

du vendredi 15 février au soir au lundi

4 mars au matin

Vacances de Pâques :

du vendredi 12 avril au soir au lundi 29

avril au matin

Grandes vacances :

à partir du vendredi 5 juillet au soir.

La mini-déchèterie de Brezolles, devenue obsolète, doit être rénovée prochainement. Le SYROM (SYndicat ramassage Ordures Ménagères) doit entreprendre des travaux conséquents pour permettre la création d'une nouvelle structure plus adaptée. Vous trouverez ci-dessous un historique ainsi que quelques rappels de base et un plan de la future déchèterie brezollienne.

Le SYROM de la Région de Dreux

Un peu d'histoire...

Le SYROM de la Région de Dreux est né le 13 décembre 1974, 37 ans déjà. Autant dire pour beaucoup d'entre vous, la pré-histoire...

En tout cas, la préhistoire pour le traitement des déchets. Car, à cette époque, dans nos villages ruraux, chacun se « débrouillait » qui en brûlant ses ordures, qui en les compostant, le reste finissant en général à la décharge dont beaucoup étaient « sauvages ».

Sous réserve des limites de ma mémoire, voilà ce que m'a dit mon emblématique prédécesseur et fondateur du SYROM, Alain Moreau-Defarges :

« Dreux Vernouillet s'organisant pour la collecte des déchets, il a été proposé à la zone rurale de rentrer dans l'organisation naissante. Le Maire de Dreux à l'époque, Jean Cauchon, a suggéré de monter un syndicat pour la zone rurale car les problèmes de collecte y étaient spécifiques ».

Avant de rassembler 55 communes pour 46 000 habitants, les communes sont rentrées progressivement. Le noyau de départ comportait 46 communes. La dernière commune entrante fut Anet.

Une seule collecte avait alors lieu. Mais déjà les conteneurs furent proposés aux Communes. Nos ordures, comme celles de Dreux Vernouillet, finissaient à la décharge de l'Arche du Gazon.

Le SIVOM, regroupant Dreux Vernouillet et quelques communes limitrophes, assurait la collecte. Le secrétariat était assuré par un agent du SIVOM. Mais nous n'étions pas membre du SIVOM. Autrement dit nous avions déjà un prestataire !

Dans les années 1995-1996 deux décisions très novatrices furent prises :

Mettre en place le tri sélectif par apport volontaire à ce qui fut appelé « les écopoints ».

Quadriller le territoire de « mini-déchèteries » de proximité, à savoir que chaque habitant devait avoir accès à une déchèterie à moins de 6 km de son domicile. C'est ainsi que furent implantées les déchèteries de Le Boullay-Thierry, Saulnières, Saint-Rémy-sur-Avre, Saint-Lubin-des-Joncherets, Brezolles, Boutigny-Prouais et plus tard Anet.

L'expérience des « écopoints » fut un échec, l'incivisme les transformant en véritables « dépotoirs ».

D'où l'étape suivante : mettre en place le tri sélectif en porte à porte. Le SIAD émanation du SIVOM originel n'assurant pas ce type de service à l'époque, un appel d'offres fut lancé, auquel d'ailleurs le SIAD aurait pu répondre.

Mais le premier marché fut passé en 2000 avec SITA, avec une clause de garantie de recettes sur les matériaux valorisables particulièrement intéressante pour le SYROM.

Tout flux était collecté, comme à ce jour, au porte à porte intégral, ce qui représente un confort non négligeable même si certains contestèrent et contestent encore la praticité des caissettes.

Simultanément fut mis en place le SOMEL pour nous permettre d'apporter nos ordures résiduelles à l'usine d'incinération d'ORISANE de Mainvilliers, construite dans le cadre d'une Délégation de Service Public par Chartres pour une capacité de 110 000 tonnes, alors que Chartres et le Pays Chartrain ne pouvaient fournir que 40 000 tonnes...

C'est ainsi qu'avec le SIAD de Dreux Vernouillet, le Syndicat de Brou Bonneval Illiers, le Syndicat de Nogent-le-Rotrou et le SYROM, en intégrant le SOMEL, nous avons pu incinérer correctement nos ordures ménagères et arrêter de les enfouir au Centre d'enfouissement technique de Prudemanche, ce qui écologiquement parlant était un progrès, mais qui s'est traduit pour nous par un surcoût !

En ce qui concerne les déchèteries, une première tranche de travaux en 2004-2006 a permis de déplacer et mettre à niveau la déchèterie d'Anet, réhabiliter celle de Boutigny-Prouais, ainsi que construire celle de Bû.

En 2011-2012 nous allons réhabiliter les déchèteries de Saint-Lubin, Saint-Rémy et Brezolles pour lesquelles l'appel d'offres vient d'être lancé, afin de pouvoir accueillir, conformément aux nouvelles normes, de nouveaux flux.

Les apports en déchèterie restent soutenus sans progresser massivement car nous sommes de plus en plus aidés par la mise en place de filières spécifiques, qui se financent par l'éco-participation que vous payez à chacun de vos achats. Ces filières collectent et recyclent efficacement les DEEE, Textiles, Piles, Ampoules à économie d'énergie...

Enfin nous venons de vivre, pour 37 communes du Syndicat en 2011, l'opération pour promouvoir le bio-compostage des déchets fermentescibles à domicile. Ces communes volontaires se rajoutent aux 14 communes dotées lors des opérations de 2003 et 2007. Au total, ce sont 51 communes sur 55 qui ont adhéré aux opérations « biocompostage » menées par le Syndicat.

Au travers de ce long rappel historique, il me paraît important de souligner la révolution qui s'est opérée depuis une vingtaine d'années sur la façon de traiter nos déchets, le « Grenelle de l'Environnement » prolongeant fortement cette révolution. Nous devons travailler à toujours plus de recyclage mais aussi à la réduction de nos déchets.

Nous commencerons d'ailleurs en 2012 un programme local de prévention et de réduction à la source de nos déchets.

Le secteur des déchets est en pleine mutation. Il foisonne d'initiatives qui partent parfois un peu dans tous les sens. Et vous avez parfois du mal à vous y retrouver.

Même si le changement de nos habitudes ne se fait pas aussi vite qu'on le souhaiterait, force est de constater qu'avec le temps, avec la communication, nous avons tous changé nos comportements et dans le bon sens.

Mais soyez assurés que cela n'est pas fini et qu'il vous sera encore demandé une active participation pour une meilleure maîtrise de l'élimination et le recyclage de vos déchets.

Dominique MARIE,
Président du SYROM

Quelques informations générales sur le SYROM et la gestion des déchets :

LA COLLECTE :

- Collecte en tri-flux chaque semaine pour les OM et Emballages Ménagers, toutes les 2 semaines en alternance pour le Papier et le Verre.
- Collecte en conteneur roulant pour les OM et en caissettes pour les trois autres flux.
- Les caissettes sont mises à disposition gratuitement par le SYROM, elles doivent rester dans le logement lors d'un déménagement.

Quelques rappels importants, surtout en cette période :

- les déchets verts, gravats et encombrants divers sont interdits à la collecte des ordures ménagères, ils doivent être apportés en déchèterie.
- les sacs en vrac ne sont pas acceptés à la collecte, ils doivent être présentés dans un conteneur.

LE TRAITEMENT :

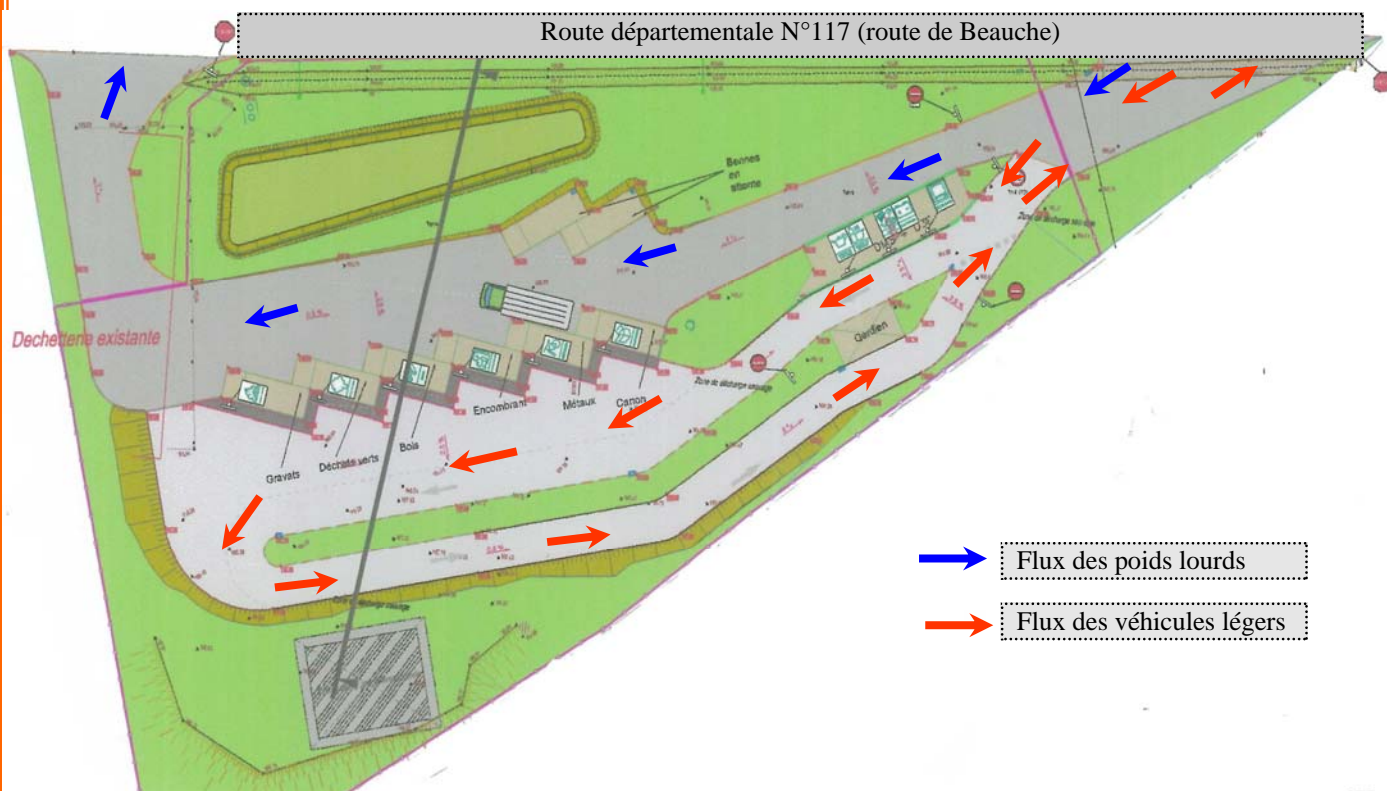
- Les Emballages Ménagers et le Papier sont acheminés au centre de tri NATRIEL à Dreux pour y être triés manuellement par des agents.
- Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées à l'usine d'incinération ORISANE située à Mainvilliers.

LES DECHETERIES :

- 6 déchèteries présentes sur le territoire du SYROM et accessibles à tous les administrés sur présentation du macaron disponible en mairie :

Brezolles, Saint-Lubin-des-Joncherets (fermée pour travaux actuellement), Saint-Rémy-sur-Avre, Anet, Bû et Boutigny-Prouais.

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site internet sur lequel figurent de nombreuses informations et documents téléchargeables : www.syromdrd.fr



Calendrier des manifestations.

Depuis le début du mandat municipal, la commission culture travaille pour vous offrir des spectacles variés, de qualité, et toujours gratuits. Vous avez pu participer à des soirées telles qu' un concert Celtique, de blues, de jazz, des soirées cabaret, des tours de chants, des pièces de théâtre classiques ou de boulevards, un thé dansant, du cinéma en plein air, des fêtes de la musique sous la halle, des expositions de peintures, des chasses aux œufs etc. ...

Voici donc le programme des soirées organisées par la commission pour la saison 2012-2013 :

- 22&23 sept – exposition de peintures à l'ESC,
- 6 oct – Soirée théâtre avec la troupe L'Avre en scène
- 16 fev – Concert de la Fanfare des Lyres (Scènes Euréliennes),
- 23 mars – Chorale de 60 chanteurs,
- 31 mars – Chasse aux œufs au Parc Saint André,

En espérant vous compter parmi nous à ces occasions.

Maison des Associations

Le 29 juin, Hubert Hériot, Maire de Brezolles, a inauguré la Maison des Associations, en présence de ses adjoints et conseillers ainsi que des membres des associations brezolliennes.

Située sur la place de l'Eglise, ce bâtiment a subi quelques travaux pour accueillir certaines activités de façon permanente comme l'Atelier de Travaux Manuels de Brezolles (ATMB), la peinture sur soie du Club de l'Amitié (au sous-sol) et l'Association Brezollienne d'Education Musicale (ABEM) au 1^{er} étage.

Au rez-de-chaussée, deux salles sont disponibles pour les réunions des associations brezolliennes (réservations en mairie).



Super Brezollus

Vous trouverez bientôt dans nos différents textes, un sympathique personnage nommé « Super Brezollus ». Celui-ci nous permettra d'avoir un lien communicant, qui prendra différents aspects en fonction de sa parole. Anonyme, jeune ou plus âgé, joyeux ou triste, Super Brezollus sera le reflet du brezollien lambda.

Des spectacles gratuits et de qualité sont organisés : venez les voir !!!



SUGGESTIONS

N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions soit par courrier, soit en déposant cet encart dans la boîte aux lettres de la Mairie soit par courriel sur l'adresse suivante: adjoint-brezolles@orange.fr

QUESTIONS OU SUGGESTIONS

Comité de rédaction

Loïc BARBIER
Nicole BARBOT
Claude BERNARD
Pascal BOUDON
Françoise COUTAND
Béatrice GALLET
Jean-Luc JOUANIGOT